

Réussir son projet de bornes de recharge partagées en copropriété

“Comment répondre dès aujourd'hui aux besoins des résidents avec une solution simple, économique et évolutive sans équiper chaque place”

Web-conférence du 23 juillet 2026



Agenda

1

Contexte 2026 : une année clé

2

Rappel des 3 modèles en copropriété
et du programme Advenir

3

Bornes partagées : une solution
simple, économique et évolutive

4

Ombrières Photovoltaïques

5

Questions / réponses



Contexte 2026 favorable & défi pour la copropriété

Contexte géopolitique et enjeux financier

> 2€/L : prix du carburant 2026

Instabilité des cours mondiaux du pétrole
Tensions géopolitiques et indépendance énergétique

Le cadre légal en France “sans retour”

2035 : fin de la vente de véhicules thermiques neufs

Sortie programmée des énergies fossiles
Mesures incitatives pour l'électrification des transports

Explosion des ventes de véhicules électriques

28,5% : record de part de marché dans le neuf (FR)

En 2025, l'électrique dépasse l'essence
L'équipement de bornes indispensable en 2026

Le Défi de l'Habitat Collectif

8 à 10% de copro équipées + de 17 500 copropriétés équipées (+50% en 1 an)

La copro la traîne alors qu'elle englobe 50% des FR
Valorisation du patrimoine : atout financier et confort

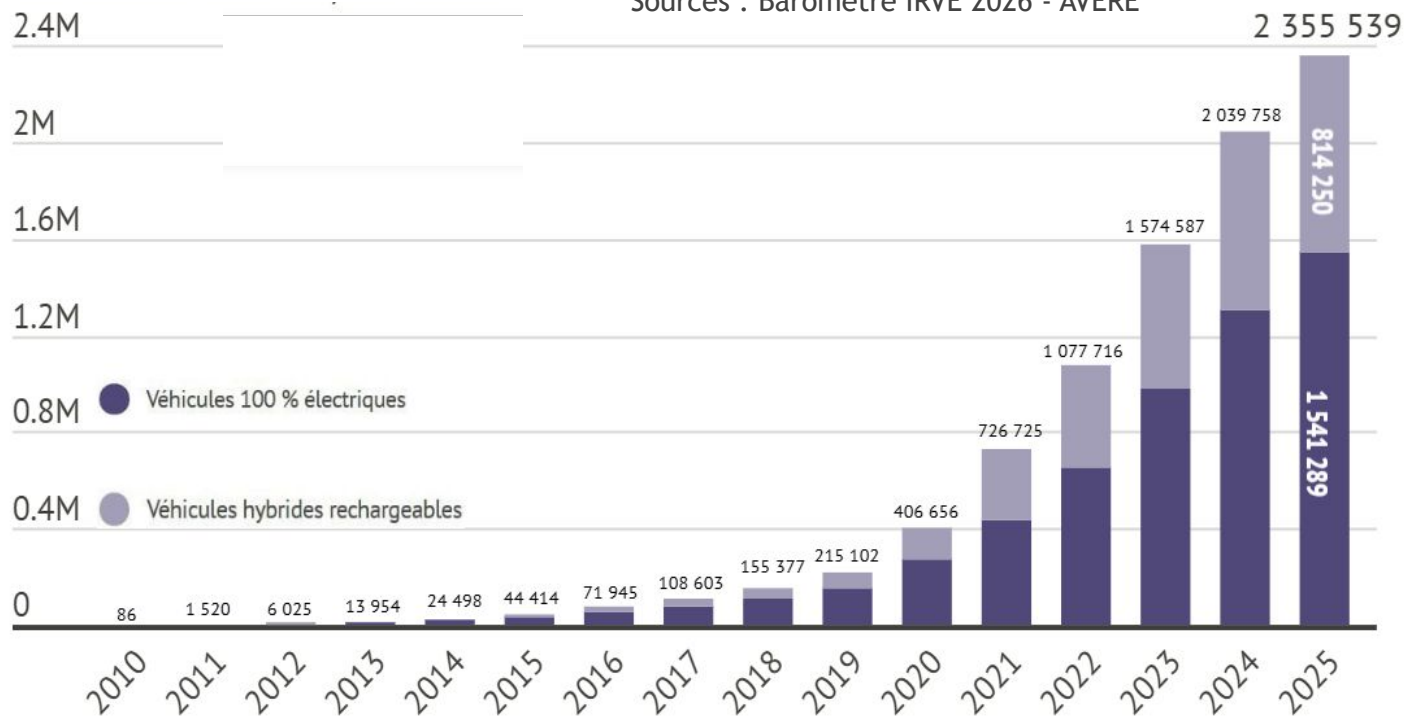
Les demandes de recharge en copropriété se multiplient et vous hésitez sur la solution, mais faut-il équiper toutes les places ?

Explosion des ventes de véhicules électriques

Dans le neuf en France

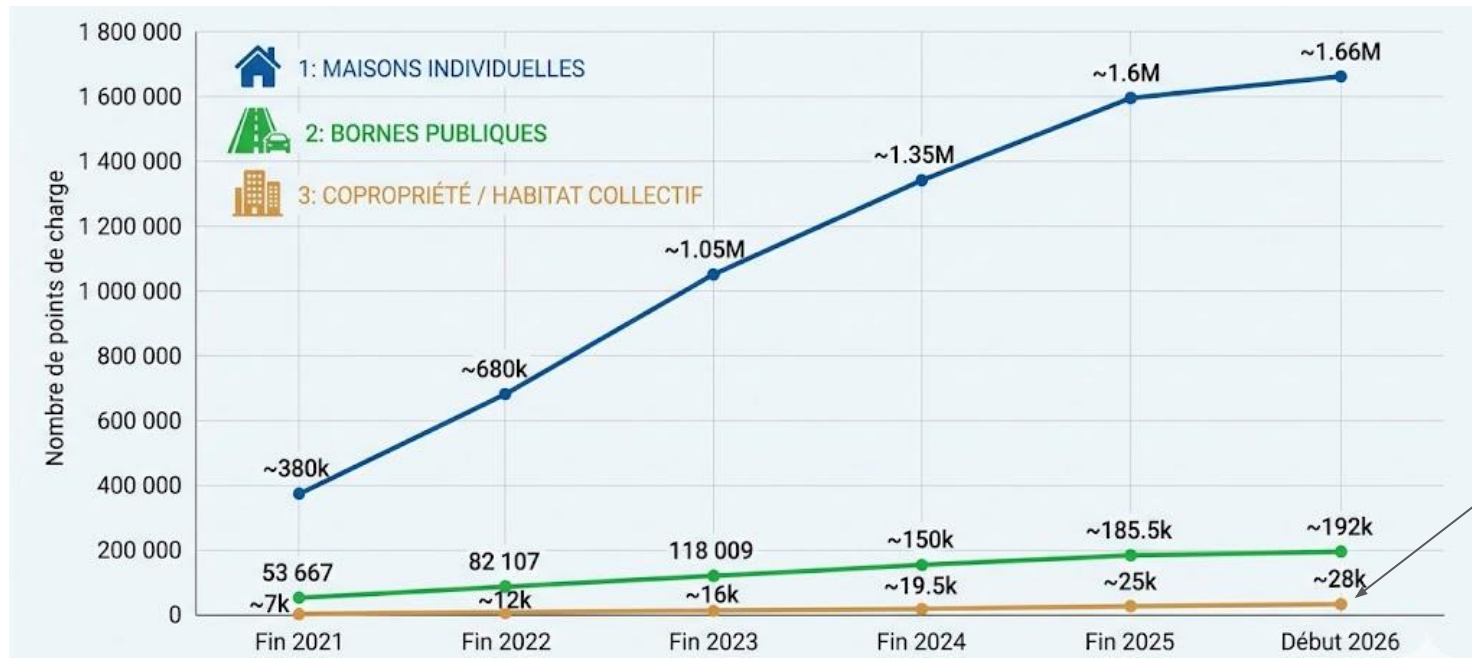
Evolution du parc roulant automobile depuis janvier 2010

Sources : Baromètre IRVE 2026 - AVERE



Evolution des points de recharge électriques en FR

Sources : Baromètre IRVE 2026 - AVERE



37 000 mi-2026
1 million d'objectif
en 2035

Les modèles d'installation de bornes électriques en copropriété



Droit à la prise (Loi LOM)

Solution collective refusée



Borne partagée

Places non nominatives ou à usage ponctuel



Opérateur privé

Parking simple ou récent



REA d'Enedis

Parking complexe ou dans l'ancien

*Préfinancement = transfert de propriété jusqu'à la fin de la convention

Solutions d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques en copropriété (IRVE)

Trois alternatives adaptées selon la configuration et l'usage des parkings

PARKINGS PLACES NOMINATIVES

1. Opérateur privé

Parking simple, intérieur ou récent

- Préfinancement intégral par un tiers (ex: Logivolt)
- Solution clé en main
- Technologie moderne et évolutive
- Aucun frais pour les non-utilisateurs

2. Solution REA (Enedis)

Réseau Électrique Auto

- Pour tout type de parking
- Infrastructure robuste
- Préfinancement de l'infrastructure collective
- Liberté totale de choix du fournisseur

PARKINGS PLACES PARTAGÉES

3. Bornes partagées

Usage ponctuel ou non nominatif

- Financement partagé par la copropriété
- Coût global optimisé (1 seule borne commune)
- Facturation individualisée des consommations

BORNES PARTAGÉES - Qui sont les cibles ?

Parking Mutualisé

La solution parfaite pour les parkings avec des places partagées où l'installation individuelle n'est pas optimale.

Autres cibles



Petits parkings

Dimensionnés pour environ 10 places.



Logements secondaires

Usage ponctuel entièrement optimisé.



Locations saisonnières

Service à forte valeur ajoutée pour les clients.



Projet et configuration sur mesure

hellio

Bornes partagées : les points clés

2x11kW

Puissance

Évolutif

Projet PDL

100%

Piloté & Suivi



Facturation individuelle : Système de badge pour maîtriser et attribuer précisément le coût de chaque recharge.



Recharge rapide : Délivre environ 65 km d'autonomie par heure de recharge pour chaque véhicule.



Régulation intelligente : Système de pénalités intégrées par Hellio en cas de dépassement de durée.



Espace personnel : Plateforme dédiée pour le suivi en temps réel de votre consommation.

Projet évolutif : de 2 à 6 bornes



Une offre clé en main Hellio



Équipement & Pose

Fourniture de la borne double (11 kW), du pied de support et création d'un massif en béton.



Signalétique & Connectivité

Marquages au sol "IRVE" avec protections, installation d'un routeur 4G et d'un switch internet.



Gros œuvre & Raccordement

Travaux de VRD, raccordement électrique et supervision des démarches administratives.



Gestion & Facturation (2 ans)

Gestion des consommations. Facturation directe par badge, service client disponible 5j/7.



Sécurité & Normes

Création d'une mise à la terre et obtention du certificat de conformité Consuel avec visite.



Aides Advenir

Hellio s'occupe intégralement des démarches de récupération des aides auprès d'Advenir.

➔ Zéro gestion copropriété

La copropriété ne gère rien : tout est pris en charge automatiquement pour un fonctionnement équitable et transparent.

➔ Zéro gestion pour le syndic

Le système inclut un outil de refacturation individuelle automatique pendant 2 ans. Les copropriétaires non-utilisateurs ne paient pas l'électricité des autres.

Une solution avantageuse

Mettre en place une borne partagée ne bénéficie pas qu'aux conducteurs actuels de voitures électriques.

C'est un **projet collectif à forte valeur ajoutée** :



Valorisation du patrimoine

Une copropriété qui est équipée d'une solution IRVE est une **plus-value immédiate**.



Coût partagé et maîtrisé

Grâce aux aides de l'État (Advenir) L'investissement initial est fortement réduit. Le reste à charge est divisé, ce qui représente un **effort minime** par propriétaire.



Fonctionnement équitable

Seuls les utilisateurs de la borne paient leur propre consommation.
Via un système de badge RFID, chaque usager est facturé au kWh consommé.

Prime Advenir

Enveloppe budgétaire globale de **520 millions d'€** dans le cadre des CEE de l'AVERE FRANCE.

Objectif : de financer plus de 240 000 nouveaux points de recharge d'ici à fin 2030



Solution individuelle

Taux d'aide : **50%**

Plafond HT : **1 000€**

Pour l'installation d'un point de recharge individuel, en intérieur et en extérieur

Solution partagée

Taux d'aide : **50%**

Plafond : **12 660€**

- Borne : 1 660€
- VRD + PDL : 11000€

Infrastructure collective

Taux d'aide : **50%**

Plafond : **~50% des coûts**

Jusqu'à 12,5k€ (100 places) puis +125 €/place + 8k€ pour les travaux de voirie en extérieur (100 places) puis +80€/place

 **Important à savoir :**
Augmentation des plafonds depuis le 01/04/2026 Cumulable avec la TVA 5,5%

Les bailleurs sociaux bénéficient
des mêmes aides

hellio

Coût d'installation avec Hellio

Tarif
à partir de
2 900€
par place*

* Aides déduites

Confirmation du devis sur visite technique.



La Borne Double

Borne de recharge partagée de 11 kW



VRD Raccordement

Raccordement au réseau et travaux de voirie divers

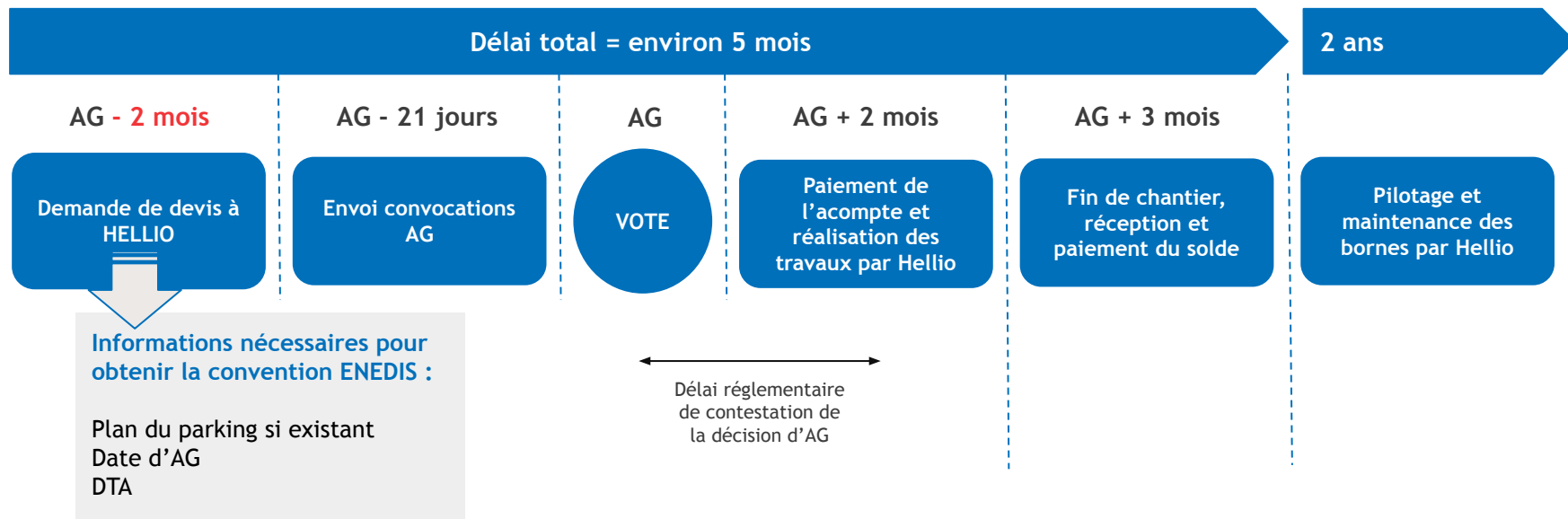


Système de Pilotage

Gestion et répartition intelligente de l'énergie

Les étapes de votre projet

Et être accompagné pour le réussir



Ombrières Photovoltaïques

Hellio propose des solutions couplées pour recharger votre véhicule à l'énergie solaire



Production Solaire Directe

Des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de l'ombrière captent l'énergie du soleil pour la transformer instantanément en électricité verte.



Recharge Éco-Responsable

L'énergie produite alimente indirectement les bornes de recharge de la copropriété.



Valorisation de la Copropriété

Protégez les véhicules des intempéries et de la chaleur tout en réduisant l'empreinte carbone globale de votre résidence et en valorisant le patrimoine.

Questions

Réponses



Contact



Lyes Kernou

Responsable Offre
Recharge Électrique

lkernou@hellio.com

06 83 33 49 31



Manon GENSOLLEN

Chargée de projet
Bornes De Recharge en
copropriété

mgensollen@hellio.com

06 37 26 90 02

Merci

hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

hellio.com

